

FICHE ACTION

REF. LOT 10.4

Intitulé de votre action : **CERTIFICAT ACTEUR PREVENTION SECOURS – AIDE ET SOIN A DOMICILE (APS-ASD – ex CPS)**

▶ **Public concerné :**

Personne intervenant à domicile.

▶ **Objectifs :**

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels de l'intervenant à domicile ;
- Proposer des améliorations de ses différentes situations de travail ;
- Participer à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite ;
- Être en mesure de développer un comportement adapté en cas d'accident sur son lieu de travail ;
- Acquérir un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur son lieu de travail (Sauveteur Secouriste du Travail SST).

▶ **Pré requis :** Aucun

▶ **Durée en heures : 21 heures**

(pour un groupe de 6 à 10 personnes - réparties sur 2 jours + 1 jour)

▶ **Points forts :**

Possibilité de mise en œuvre des 21 heures de formations selon les besoins de l'entreprise.

▶ **Contenu pédagogique détaillé :**

**1) Domaine de compétence 1 : la prévention.**

- Généralités sur la prévention ;
- Les risques liés au travail à domicile définition et facteurs déterminants ;
- Anatomie physiologie du corps humain Analyse du travail et recherche de pistes d'amélioration des situations de travail ;
- Principes de base d'une communication efficace; Situations pratiques de mobilisation ;
- Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité.

**2) Domaine de compétence 2 : le secours.**

- Rechercher les risques persistants pour protéger ;
- Examiner la victime, faire alerter ou appeler ;
- Secourir en cas de malaise, hémorragie importante, brûlure, fracture, arrêt ventilatoire et circulatoire, inconscience ;
- Réagir aux situations inhérentes aux risques spécifiques ;
- Contrôle du comportement.

▶ **Méthodes et supports pédagogiques :** Formation action ; Prise en compte des situations professionnelles spécifiques inhérentes au travail à domicile ; Alternance entre apports théoriques, et mises en situation pratiques ; Évaluation et certification selon les modalités du référentiel INRS.

▶ **Méthodes d'évaluation :** Travaux pratiques ; Mises en situation et jeux de rôle. La validation de la formation donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de compétences. La formation sera évaluée par les stagiaires dans le cadre de notre démarche qualité.